

Projet d'établissement 2007-2011

Introduction

En tant qu'établissement conventionné avec l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Etranger (AEFE), le Lycée français René Cassin d'Oslo doit se doter d'un projet d'établissement. Il doit répondre aux exigences du service public d'éducation français et s'ouvrir sur le pays d'accueil. Ces deux postulats respectés permettront de faire de cet établissement un lieu apprécié par les élèves, les personnels et les familles.

Buts du projet

Le projet d'établissement du Lycée français René Cassin d'Oslo tout en s'appuyant sur des axes éducatifs larges a pour but d'affirmer quelques priorités d'investissements et d'actions dans des secteurs clés où l'on souhaite optimiser les performances, tels que :

- les méthodes (pédagogie, structures, organisation)
- les moyens horaires à mobiliser
- les programmes à mettre en œuvre
- les projets spécifiques
- les équipements
- la formation.

Il permet, entre autres, de mesurer les effets des actions mises en œuvre. C'est dans cette perspective que tout en s'appuyant sur l'existant, nous insisterons sur un certain nombre de recommandations des autorités de tutelle:

- l'accentuation de l'ouverture sur le pays d'accueil
- l'accroissement de la représentation du Lycée et de son influence au regard des autorités et institutions locales
- la continuité et le développement d'une coopération active avec les pays de la Zone Europe Orientale (ZEO) à laquelle notre établissement est rattaché.

Les axes tels que définis dans ce document seront ultérieurement déclinés sous forme de fiches actions ponctuelles, annuelles ou pluriannuelles. Une journée pédagogique se tiendra chaque année au cours du premier trimestre. Elle sera consacrée à la préparation, l'analyse et la mise en place des actions. Elle permettra également de faire les bilans d'étape.

Chapitre 1 : Analyse de la situation

Historique:

Un premier projet d'établissement a été établi dès 1999 à partir d'indicateurs mesurés au cours du premier trimestre de cette même année. Complété en 2001 (projet 2001-2006) et essentiellement axé sur la citoyenneté et la communication, les objectifs généraux définis à l'époque restent d'actualité. Cependant, ce projet mérite d'être abondé au regard de l'évolution rapide du Lycée.

Trois grands axes encadreront le projet 2007-2011:

- 1) le Lycée français René Cassin d'Oslo, un établissement résolument tourné vers l'avenir, mettant en avant sa dimension biculturelle et internationale.
- 2) le Lycée français René Cassin d'Oslo scolarise un public spécifique et varié auquel il faut, quelles que soient les différences, donner les moyens de la réussite.
- 3) le Lycée français René Cassin d'Oslo est un espace de liberté et de bien-être, d'éducation et de communication qui a l'ambition de former des femmes et des hommes responsables.

Ce nouveau projet devra désormais prendre en compte des éléments complémentaires d'analyse :

Il s'appuiera dans sa conception:

- 1) sur les indicateurs définis par le comité de pilotage depuis 2001, réactualisés et proposés à l'approbation du Conseil d'établissement de juin 2007.
- 2) sur un travail de concertation mené depuis la rentrée 2006 par l'équipe de direction actuelle et les précédentes :
 - avec les personnels de l'établissement,
 - avec les délégués des élèves
 - avec les parents d'élèves (rencontres et débats informels).
- 3) Sur l'analyse des évaluations et inspections des contenus d'enseignement réalisées dans le premier degré à la rentrée 2006 et sur des indicateurs révélés par les conseils de classes du secondaire et portant réflexion sur les compétences acquises en terme de maîtrise de la langue par nos élèves.

A- Les effectifs

Le Lycée français René Cassin d'Oslo existe dans sa configuration actuelle depuis le début des années 1990. L'augmentation de ses effectifs jusqu'en 2002 s'est stabilisée depuis cette date.

1) Trois constats doivent être soulignés ici :

- La saturation des locaux ne permet plus de satisfaire toutes les demandes d'admission, privant l'établissement d'une possibilité de croissance importante au regard de la demande,
- L'indice de rétention est faible, environ 20% des élèves effectuent un cursus complet dans l'établissement,
- Les effectifs restent globalement linéaires jusqu'en 3^{ème} et s'effondrent au lycée (environ -50%).

2) Le départ massif d'élèves à la fin du collège peut s'expliquer de diverses manières. Il semble que les causes soient multiples:

- d'ordre conjoncturel relativement à l'exigence des contenus d'enseignement qui impliquent des heures de présence en classe importantes comparées au système norvégien,
- d'ordre culturel, pour préparer dès le lycée, un accès au système universitaire norvégien
- d'ordre concurrentiel, des élèves faisant le choix du lycée international et/ou du baccalauréat international.

Commentaires: Les actions développées dans le nouveau projet d'établissement prennent en compte ces divers éléments (voire idées reçues). A titre indicatif, nous pérennisons des actions d'informations sur la valeur ajoutée du baccalauréat français dans le cadre de l'admission à l'université norvégienne, ainsi qu'un forum des métiers destinés à favoriser une réflexion sur l'orientation offerte à tous les élèves du collège et du lycée.

B- Les indicateurs de réussite des élèves

Si les résultats obtenus au Diplôme National du Brevet s'appuient sur un échantillon suffisamment important d'élèves, de niveau hétérogène, il n'en est pas de même pour les résultats obtenus au baccalauréat (16 à 20 élèves par an). L'analyse des pourcentages de réussite s'avère donc plus délicate, leur variation pouvant évoluer de façon conséquente d'une année sur l'autre.

Les opérations de prestige (candidatures aux épreuves du concours général ; inscription en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles, CPGE) restent très marginales. La communication interne permettra de mieux informer nos candidats tout en considérant que la prégnance culturelle puisse représenter un frein.

Quant aux bourses d'excellence, bien que peu plébiscitées, nous nous efforcerons de mieux informer les candidats potentiels.

Les tests d'évaluation au cours élémentaire deuxième année (CE2) et en classe de 6^{ème} ainsi que les analyses faites par les enseignants, la direction et les autorités de tutelle lors de la mission d'inspection à la rentrée 2006 ont mis en relief :

- une répartition des élèves par compétences linguistiques (norvégophones) limitant le mixage culturel
- la fluctuation des résultats d'une classe à l'autre avec des difficultés accrues en maîtrise de la langue
- l'utilisation modeste de manuels scolaires, le recours à la photocopie étant jugé trop conséquent (primaire)
- la poursuite de la mise en place de Programmes Personnalisés de Réussite Educative (PPRE) afin de favoriser le soutien aux élèves en difficulté
- l'absence d'enseignement du norvégien à l'école maternelle défavorisant de ce fait l'accueil des nationaux
- La mise en conformité de la circulaire AEFÉ relative à l'enseignement de l'anglais.

Commentaires: Certaines actions ont d'ores et déjà été mises en place, elles seront reconduites et renforcées dès la rentrée 2007. Le futur projet d'établissement (2007-2011) tentera d'apporter des réponses concrètes à ces constats.

C- Les caractéristiques de la population scolarisée

Les éléments d'analyse précédents doivent être considérés à la lumière des trois indicateurs suivants :

- 1) Catégories socio professionnelles des parents (CSP)
 - a. 50% des élèves sont originaires de familles de cadres supérieurs
 - b. 40% des élèves sont originaires de familles de cadres moyens
 - c. 10% des élèves sont issus de familles autres.

2) Bourses scolaires et aides financières

6,98% d'élèves (dont au moins l'un des parents est français) en moyenne sur les 6 dernières années perçoivent une bourse de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE). Les lycéens norvégiens et ceux ayant la nationalité d'un des états membres de l'Espace Economique Européen (EEE) et dont l'un des parents travaille en Norvège et est imposable dans ce pays peuvent obtenir une aide de la « Caisse Nationale des prêts étudiants » (Statens lånekasse for utdanning), d'un montant égal à 85% des frais de scolarité.

3) Âge scolaire

- d. 92% des élèves sont à l'âge normal
- e. 2% ont un an d'avance
- f. 6% ont une année de retard

Le taux d'élèves ayant au moins une année de retard a relativement baissé par rapport à ce qu'il était en 2001. Désormais l'âge de scolarisation obligatoire en Norvège a été ramené à 6 ans au lieu de 7 jusqu'en 1997.

D- L'orientation des élèves

1) En cours de scolarité :

Peu d'élèves du second degré ont redoublé une classe, le taux de propositions de redoublement ayant relativement baissé ces dernières années. Les élèves norvégophones de niveau moyen retournent assez facilement vers le système éducatif local, jugé plus accessible. En fait, pour les nationaux, les « stratégies » en terme d'orientation et de choix du système français ou du système national reposent sur deux postulats ancrés dans les esprits :

- g. les parents font, dès le premier degré, le choix du système éducatif français jugé plus rigoureux, ordonné et permettant de mieux armer les futurs citoyens face aux exigences des sociétés contemporaines
- h. les adolescents, dès la fin du collège, maîtrisent leur orientation, et font parfois le choix de réintégrer le système norvégien au regard des options offertes, mais c'est aussi le milieu restreint et confiné du lycée qui pousse un nombre conséquent d'entre eux à aller vivre une expérience nouvelle dans un contexte nouveau leur offrant d'autres ouvertures
- i. pour compléter cette analyse, la situation économique exceptionnelle que connaît la Norvège ainsi que ses valeurs culturelles n'incitent pas toujours les élèves à investir dans un baccalauréat français sans doute jugé trop exigeant.

2) Information et éducation à l'orientation

En la matière, les lycéens du Lycée français René Cassin d'Oslo organisent leur réflexion autour de l'orientation de la manière suivante:

- j. les élèves français sont sensibles à toutes les informations qui leur permettront de poursuivre des études supérieures en métropole. C'est également le cas de quelques francophones des pays tiers qui peuvent aussi envisager des études en France
- k. la grande majorité des élèves norvégophones et tiers installés définitivement en Norvège est ouverte à la poursuite d'études dans le système national ou encore à l'étranger
- l. l'information privilégiée reçue lors du forum des métiers est très prisée en matière d'orientation puisqu'elle permet de s'interroger sur les filières adaptées aux profils des métiers envisagés.

E- Les ressources

1- Le Lycée Français René Cassin d'Oslo se tourne résolument vers l'avenir en mettant en avant sa dimension biculturelle et internationale.

A- Le français est la langue de communication, de travail et de culture au sein du système éducatif choisi par les familles. L'amélioration des compétences en maîtrise de la langue française est déclinée en plusieurs pistes de travail :

- Mieux mesurer et améliorer les performances en langue écrite et orale des élèves :
 - o Cycle 1 : Mettre le langage au cœur des apprentissages,
 - o Cycle 2 et 3 : Poursuivre et renforcer l'enseignement du français oral, enrichir le vocabulaire,
 - o Développer les compétences de lecture, d'écriture ainsi que la compréhension des outils de la langue.

- Ces mêmes objectifs seront poursuivis au collège et au lycée.

B- Les réalités et l'environnement extérieurs sont pris en compte dans l'enseignement et dans les activités péri et extra scolaires. Des partenariats peuvent être envisagés. Pour y répondre, l'établissement a pour buts :

- D'intensifier ses relations avec d'autres partenaires locaux (établissements d'éducation)
- De développer et d'actualiser par des programmes d'action la connaissance des réalités historiques, géographiques, sociales et culturelles de la Norvège :
 - o Dans le cadre des activités physiques et sportives proposées au niveau des classes,
 - o Dans le cadre de l'éducation à l'environnement et au développement durable,
 - o Dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle.
- D'organiser et de structurer les sorties et voyages éducatifs, en tenant compte des exigences pédagogiques internes et de la nécessaire ouverture de l'établissement sur l'extérieur, mais aussi externes, puisque ces séjours et sorties restent aux frais des familles.

C- L'apprentissage des langues, au rang desquelles le norvégien occupe une place essentielle, est une composante incontournable de l'enseignement au lycée. La volonté de l'établissement est d'accentuer l'ouverture sur le pays d'accueil par :

- o La mise en place d'un enseignement dans les niveaux non couverts

- Une meilleure prise en compte des niveaux de besoins linguistiques

D- La connaissance par tous les élèves de l'anglais et d'une autre langue doit être valorisée:

- En renforçant les apprentissages au primaire,
- En offrant la possibilité aux élèves qui le souhaitent de se présenter à des certifications internationales (British council),
- En intégrant les différences de niveau de besoin dans le cursus d'apprentissage de l'anglais au secondaire,
- En maintenant l'offre d'au moins deux langues vivantes en 4^{ème}
- En engageant une réflexion autour d'une langue non encore enseignée dans l'établissement à partir de la seconde

E- Les composantes scientifiques, mathématiques, technologiques sont fondamentales dans l'enseignement des élèves.

- Le Lycée doit donc viser à :

- Homogénéiser et développer du Cycle 3 jusqu'en 3^{ème} pour toute la communauté éducative, une formation informatique et multimédia,
- Continuer de développer l'interdisciplinarité entre les matières (IDD, TPE, ASSR, B2I),
- Eduquer à l'environnement et au développement durable,
- Continuer de mesurer et d'améliorer les performances en mathématiques et favoriser les programmes périscolaires dans ce domaine (Concours et clubs divers).

2- Le Lycée René Cassin d'Oslo scolarise un public relativement spécifique et varié auquel il faut, quelles que soient les différences, donner les moyens de la réussite.

A- La gestion de l'hétérogénéité doit s'accompagner d'une pédagogie adaptée en :

- S'appuyant sur l'analyse des évaluations diagnostiques ainsi que sur celle des conseils de cycles et de classes
- Mettant sur pied ou en développant une réelle différenciation pédagogique dans la classe
- Valorisant l'expression des talents individuels
- Privilégiant une organisation adaptée pour les groupes de langues
- Mutualisant les données en ce qui concerne le FLE avec les enseignants bénéficiant d'une expérience dans ce domaine

- B- Les pré requis indispensables aux apprentissages n'étant pas toujours assurés à l'entrée de chaque cycle, des modalités de soutien s'avèrent nécessaires pour les élèves momentanément et durablement en difficulté. Ainsi au primaire comme au collège, il faudra :
- Assurer un suivi individualisé par les Programmes Personnalisés de Réussite Educative (PPRE)
 - Optimiser le soutien, d'une part, en préparant à une plus grande maîtrise de la langue écrite et de la pensée pour tous les élèves en vue du baccalauréat, et d'autre part, en remédiant aux premiers blocages en mathématiques au cycle central du collège
 - Favoriser le tutorat
 - Favoriser l'implication des parents par des communications fréquentes
 - Réaffirmer le travail en commun - professeurs du secondaire et du primaire- pour une réflexion et des échanges sur les techniques pédagogiques
- Au collège, la grande majorité des élèves auraient vocation à poursuivre leurs études au lycée (la volonté de l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Etranger (AEFE) serait de voir plus d'élèves présenter un baccalauréat français), force est de constater que malheureusement ce n'est pas le cas. Les solutions envisagées sont les suivantes :
- Valoriser nos cursus de lycée
 - Rassurer nos élèves sur leurs compétences
 - Valoriser la mise en perspective des études supérieures
 - Poursuivre et améliorer le dispositif actuel de conseil en orientation (heure de vie de classe « orientation », permanence « accueil orientation »)
- C- L'Orientation scolaire n'est pas seulement l'affaire du CIO ou encore des professeurs principaux. Elle demande un effort important d'information et de prise de conscience de toute la communauté éducative. Pour ce faire, il faut :
- Améliorer l'information sur l'intérêt des études après la seconde dans notre lycée notamment en ce qui a trait aux conditions excellentes d'apprentissage,
 - Améliorer l'information sur les perspectives d'études post baccalauréat que ce soit en France ou en Norvège,
 - Trouver les moyens d'impliquer individuellement les élèves dans la prise de conscience de leurs compétences et dans la recherche d'objectifs et d'information.
- 3- Le Lycée français René Cassin d'Oslo est un espace de liberté et de bien-être, d'éducation et de communication qui a l'ambition de former des femmes et des hommes responsables.**

- A- Le lycée est un lieu de vie très largement utilisé pendant et après les heures de classes. Il est donc souhaitable :
- D'optimiser l'utilisation des différents lieux (CDI ;CIO ; gymnases et salles informatiques)
 - De créer un lieu de vie pour les collégiens. Aujourd'hui nos collégiens n'ont d'autre possibilité que de se réunir dans la cour ou dans les couloirs. (Il y a 6 ans, une salle appelée « salle de convivialité » était à leur disposition pour se rencontrer et échanger). La création d'un foyer élève est donc nécessaire pour améliorer l'accueil et la convivialité,
 - D'optimiser le calendrier scolaire ainsi que les horaires quotidiens pour améliorer les rythmes
 - De développer et améliorer les services associatifs
 - De délocaliser les classes du lycée (2^{nde}, 1^{ère} et terminale) vers un lycée norvégien tout en gardant notre système éducatif français. L'idée première est de permettre aux lycéens de se retrouver dans un nouveau milieu favorisant les rencontres et les échanges avec d'autres jeunes. Cette délocalisation pourrait donner un second souffle à l'établissement en libérant des locaux nécessaires aux projets déclinés dans ce point.
 - De repenser les salles des personnels. Il nous faut réfléchir à l'aménagement de salles réunissant toutes les fonctions utiles (un lieu d'information, de détente et de travail).
- B- Les élèves outre l'enseignement qu'ils reçoivent acquièrent des valeurs, ont des droits et des obligations et sont donc acteurs de leur propre éducation. Il faut si possible :
- Valoriser la formation et l'action des délégués,
 - Valoriser dans l'évaluation et l'orientation les projets personnels ainsi que les activités périscolaires dans le cadre de l'établissement,
 - Affirmer que la vie scolaire est l'affaire de tous,
 - Communiquer et s'engager sur la charte éducative : outil de transmission des principes par un engagement effectif des élèves mais aussi des parents et des personnels.
- C- La production et la circulation des informations sont essentielles dans un établissement comme le nôtre et dans une société ouverte. Les médias et les technologies y concourent afin :
- D'améliorer le contenu, la présentation des informations écrites émanant des sources autorisées
 - De favoriser l'utilisation du cartable électronique à tous les utilisateurs (élèves, parents, professeurs) en proposant un produit adapté et facile d'utilisation
 - De rendre les élèves plus autonomes dans la recherche critique des informations individuellement ou en groupe

- D'améliorer la communication entre les divers départements d'enseignement
- Continuer à optimiser le développement informatique au service des élèves et du personnel.